

LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VLSAF N°00331

- VU la Constitution ;
VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier
Ministre ;
VU le décret n°2017-0075/PRES/PM du 20 février 2017 portant remaniement du
Gouvernement ;
VU le décret n°2017-0148/PRES/PM/SGG-CM du 23 mars 2017 portant attributions
des membres du Gouvernement ;
VU la loi n°20-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat
public-privé au Burkina Faso;
VU le décret n°2014-024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités
d'application de la loi n°20-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique
du partenariat public-privé au Burkina Faso ;
VU le décret n° 2016-381/PRES/PM/MINEFID du 20 mai 2016 portant organisation
du Ministère de l'économie, des finances et du développement ;

SUR rapport du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 septembre 2016 ;

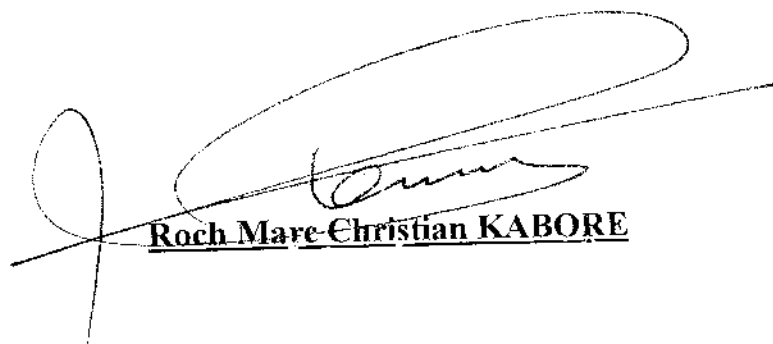
DECRETE

Article 1 : Est adopté le programme de projets de partenariat public-privé 2016 dont
le document est joint en annexe au présent décret.

Article 2 : Le présent décret abroge toute disposition antérieure contraire, notamment
le décret n° 2015-1143/PRES-TRANS/PM/MEF du 07 octobre 2015
portant adoption du programme de projets de partenariat public-privé
2016.

Article 3: Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 12 juin 2017



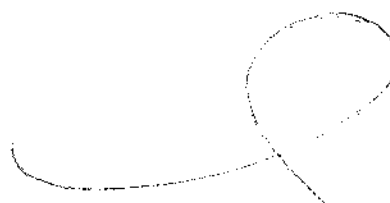
Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Développement



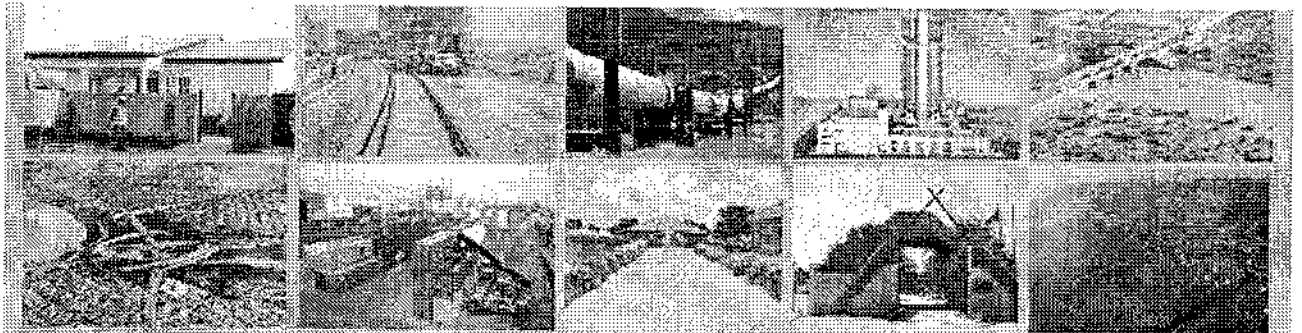
Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI

BURKINA FASO
UNITE-PROGRES-JUSTICE



**PROGRAMME DE PROJETS DE
PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

2016



AVANT-PROPOS



Face aux contraintes budgétaires et à l'amenuisement de l'aide publique au développement, le Burkina Faso manifeste de plus en plus sa volonté d'impliquer le secteur privé dans la réalisation de ses objectifs de développement.

Ainsi, au cours de ces trois dernières années, la prospection des possibilités de financement a conduit le pays à recourir au Partenariat public-privé (PPP) comme source alternative de financement et de mobilisation optimale de l'expertise privée internationale et nationale nécessaire à la réalisation des projets et programmes de développement.

Ce recours au PPP est inscrit dans la politique économique du Gouvernement pour le prochain quinquennat, visant à placer le Burkina Faso sur une trajectoire de croissance forte, durable et inclusive en vue de parvenir à une transformation structurelle de l'économie nationale et à mettre fin à la pauvreté et aux inégalités sociales. A cet effet, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), en cours de finalisation, servira de référentiel pour la politique macroéconomique du pays et les politiques sectorielles à mettre en œuvre pour réaliser une croissance moyenne du PIB de 8,4% au cours de la période 2016-2020.

La réalisation d'une telle performance repose essentiellement sur la mise en œuvre d'un programme d'investissement qui reste subordonnée à une contribution plus efficace du secteur privé notamment par l'entremise du PPP.

L'approche de PPP est une forme de coopération entre les autorités publiques et le secteur privé qui vise à assurer le financement, la construction, la rénovation, la gestion ou l'entretien d'une infrastructure ou la fourniture d'un service public.

L'intérêt croissant des administrations publiques pour le PPP mérite que l'on y prête toute l'attention nécessaire. C'est ainsi qu'est élaboré le programme de projets de partenariat public-privé dénommé « Programme PPP » qui décrit l'ensemble des projets du Gouvernement autorisés à être exécutés en PPP au titre d'une année donnée au regard de leurs caractères structurants à même d'avoir des effets certains sur les conditions de vie des populations.

Pour son élaboration, un mécanisme a été initié afin (i) de recueillir des informations sur les projets auprès des départements ministériels et (ii) de procéder à leur sélection selon les principaux critères ci-après :

- ✓ l'inscription du projet au programme prioritaire du Gouvernement ;
- ✓ la nature du projet (productif, structurant) ;
- ✓ les hypothèses de rentabilité du projet.

Ainsi, le présent document retrace l'ensemble des projets de l'année 2016 que le Gouvernement entend exécuter en PPP conformément aux lois et règlements en vigueur au Burkina Faso.

L'adoption du Programme PPP par le Conseil des ministres autorise chaque département ministériel ou autorité publique porteuse d'un projet qui y est inscrit, d'engager le processus de mise en œuvre conformément au régime juridique applicable au PPP au Burkina Faso.

Le Premier Ministre

Paul Kaba THIEBA

Président de la Commission de Partenariat Public-Privé

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	ii
TABLE DES MATIERES.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
INTRODUCTION.....	1
1. Contexte	1
2. Objectifs du Programme PPP	2
3. Méthodologie pour l'élaboration du Programme de projets PPP	3
I. PROGRAMME DE PROJETS PPP ET PROJETS PILOTES PPP	4
1. Programme de projets PPP	4
2. Projets pilotes PPP.....	32
II. COUTS ET BESOINS DE FINANCEMENT	34
1. Programme de projets PPP	34
2. Projets pilotes PPP.....	35
III. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION	35
1. Initiative du projet	35
2. Financement du projet.....	36
3. Réalisation du projet.....	36
IV. RISQUES MAJEURS ET LEURS ATTENUATIONS	36
1. Absence d'une étude de faisabilité ou d'une évaluation préalable.....	36
2. Absence de comparateur du secteur public	37
CONCLUSION	39

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEPS	Adduction d'eau potable simplifiée
AN	Assemblée nationale
AFD	Agence française de développement
APD	Aide publique au développement
APS	Avant-projet sommaire
CASEM	Conseil d'administration du secteur ministériel
CHR	Centre hospitalier régional
CHU	Centre hospitalier universitaire
DGCOOP	Direction générale de la coopération
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
D-PPP	Direction du Partenariat Public-Privé
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
MAAH	Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques
MAEC-BE	Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur
MATDSI	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure
MCAT	Ministère de la culture, des arts et du tourisme
MCIA	Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat
MCRP	Ministère de la communication et des relations avec le parlement
MEA	Ministère de l'eau et de l'assainissement
MEMC	Ministère de l'énergie, des mines et des carrières
MESRSI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
MFPTPS	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MI	Ministère des infrastructures
MINEFID	Ministère de l'économie, des finances et du développement
MRAH	Ministère des ressources animales et halieutiques
MS	Ministère de la santé
MTMUSR	Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière
MUH	Ministère de l'urbanisme et de l'habitat
PNDES	Plan national de développement économique et social
POSEF	Politique sectorielle de l'économie et des finances
PPP	Partenariat public-privé
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

INTRODUCTION

1. Contexte

En dépit des progrès enregistrés, le Burkina Faso doit faire face aux besoins importants d'investissement suscités par son engagement à réduire de manière significative et durable la pauvreté. La satisfaction de ces besoins importants s'inscrit dans un contexte international marqué par une crise financière et économique qui a mis à mal les économies des pays développés et a induit une baisse du volume de l'Aide publique au développement (APD). Cette situation vient rendre difficile la couverture du financement du déficit en investissements (infrastructures et services de base) dans un contexte où la combinaison des ressources internes et des financements extérieurs n'a pas toujours suffi au financement de ce déficit. C'est pourquoi, il est impératif de diversifier et d'explorer de nouvelles sources de financement.

Le PPP apparaît de plus en plus comme une alternative de mobilisation du financement et de l'expertise privés pour la mise en œuvre efficace des investissements dans les secteurs stratégiques comme les infrastructures (ports, aéroports, voies ferrées, autoroutes, centrales électriques, aménagements hydrauliques etc.), ainsi que dans les secteurs à forte demande en ressources notamment le tourisme, l'agriculture, la santé, l'éducation et la formation professionnelle.

La mobilisation de tels financement et expertise nécessite des préalables à l'échelle d'un Etat. C'est ainsi que le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un cadre juridique et institutionnel en vue de promouvoir le PPP. La mise en place de ce cadre s'est faite par l'adoption en septembre 2011 de la Stratégie de développement du PPP au Burkina Faso et de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du PPP au Burkina Faso.

Ainsi, au cours de ces trois dernières années, plusieurs textes complémentaires à la loi PPP ont été adoptés dont les principaux sont :

- ✓ le décret n°2014-024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités d'application de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso ;
- ✓ le décret n°2014-628/PRES/PM/MEF du 29 juillet 2014 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission de partenariat public-privé ;
- ✓ l'arrêté n°2014-0263/MEF/SG/DGCOOP du 28 juillet 2014 portant création, attributions, composition et fonctionnement de la Commission de sélection de partenaires privés pour la réalisation de projets en partenariat public-privé ;
- ✓ le décret n°2015-1143/PRES-TRANS/PM/MEF du 07 octobre 2015 portant adoption du programme de projets de partenariat public-privé 2015.

Au titre du cadre institutionnel, il a été créé en juillet 2012 une Direction du partenariat public-privé (DP-PPP) au sein de la Direction générale de la coopération (DGCOOP) du Ministère de l'économie et des finances.

Les années 2014 et 2015 ont été mises à profit pour animer des séances de communications sur le PPP et diffuser les textes y afférents aux acteurs de l'administration publique et du secteur privé en vue de l'appropriation du cadre juridique et institutionnel.

Au titre de l'année 2015, des séances de communication sur le PPP ont été organisées au profit (i) des agents du Ministère de l'économie et des finances (DGAT-AD, CASEM, POSEF), (ii) des agents de la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) du Ministère des enseignements secondaire et supérieur (MESS), (iii) de la Direction générale des ressources en eau (DGRE) du Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire (MARHASA), (iv) de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP), (v) de Coris Bourse, (vi) de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF) et (vii) des acteurs régionaux de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Sud, du Sahel, de l'Est et du Sud-Ouest.

Par ailleurs, l'année 2016 sera consacrée à l'élaboration et à l'adoption des textes d'application complémentaires à la loi, à la poursuite de la formation pour l'appropriation du cadre juridique du PPP par l'ensemble des acteurs nationaux impliqués dans le processus de la commande publique ; toute chose qui nécessitera des efforts supplémentaires en termes de ressources financières pour la préparation et l'instruction des projets PPP.

2. Objectifs du Programme PPP

La Stratégie de développement du PPP adoptée en 2011 a identifié cinq axes stratégiques pour la mise en œuvre du PPP au Burkina Faso. Ces axes, qui déclinent également la démarche à suivre pour cette mise en œuvre, sont : (i) la mise en place des moyens financiers et humains ; (ii) le cadre juridique et institutionnel du PPP ; (iii) l'élaboration d'un programme de projets PPP ; (iv) le lancement de projets pilotes et (v) le retour d'expérience et l'élaboration d'un guide PPP.

Le programme PPP vise à contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de développement par :

- ✓ une meilleure planification des projets PPP à exécuter ;
- ✓ une meilleure coordination impliquant tous les acteurs dans la mise en œuvre des projets PPP ;
- ✓ une adhésion des parties prenantes notamment le secteur privé dans la réalisation des projets et programmes de développement du Burkina Faso.

Le programme de projets PPP est constitué des projets prioritaires des départements ministériels parmi lesquels sont identifiés des projets PPP "pilotes" assortis d'un calendrier de réalisation.

Le programme des projets PPP prend aussi en compte le coût estimatif des projets PPP et les avantages et inconvénients des différentes options possibles. Il est en cohérence avec le Plan national de développement économique et social (PNDES) et les politiques sectorielles des différents départements ministériels. Il s'inspire également d'autres travaux et rapports produits pour promouvoir la croissance économique, la compétitivité et la diversification de l'économie.

Les projets de type PPP des autres démembrements de l'Etat peuvent être mis en œuvre en dehors du programme PPP sous réserve que le budget de l'Etat ne soit pas concerné à travers des financements, des garanties ou des traitements exceptionnels au plan fiscal ou douanier, et ce, conformément au cadre juridique du PPP au Burkina Faso.

3. Méthodologie pour l'élaboration du Programme de projets PPP

3.1. Définition du PPP

Aux termes de l'article 2 alinéa 6 de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso, « le partenariat public-privé est une forme de collaboration qui associe l'autorité publique et une personne physique ou morale de droit privé dans le but de fournir des biens ou des services au public en optimisant les performances respectives des secteurs public et privé afin de réaliser dans les meilleurs délais et conditions des projets à vocation sociale ou de développement d'infrastructures et de services publics dans le respect des principes d'équité, de transparence, de partage de risques et de viabilité à long terme ». Cette collaboration est généralement régie par un contrat.

Selon l'article 4 de ladite loi, le contrat de partenariat public-privé régit la collaboration entre une autorité publique et une ou plusieurs personnes privées. C'est un contrat par lequel une autorité publique confie à un partenaire privé, pour une période donnée, en fonction de la durée des amortissements ou des modalités de financement retenues, la responsabilité de tout ou partie des phases suivantes d'un projet : (i) la conception des ouvrages ou équipements nécessaires au service public, (ii) le financement, (iii) la construction, (iv) la transformation des ouvrages ou des équipements, (v) l'entretien ou la maintenance, (vi) l'exploitation ou la gestion. Peuvent également être confiées à un partenaire privé dans le cas d'un contrat de partenariat public-privé, d'autres prestations de services concourant à l'exercice par l'autorité publique, de la mission de service public dont elle est chargée.

3.2. Conditions de recours au PPP

Les conditions de recours au PPP sont :

- ✓ l'inscription du projet au programme de projets de PPP ;
- ✓ l'évaluation préalable du projet.

L'évaluation préalable est obligatoire pour tous les projets. Elle comporte une analyse comparative de différentes options de réalisation du projet. Cette analyse fait ressortir notamment les coûts-avantages, le partage des risques et les performances. Elle doit également rendre une expertise sur l'économie générale, l'impact du projet de partenariat sur le budget de l'Etat et particulièrement la dette et tenir compte de préoccupations de développement durable notamment les impacts environnemental et social.

3.3. Collecte des données auprès des départements ministériels

L'élaboration de ce programme de projets PPP a consisté à recueillir auprès des départements ministériels, à l'aide d'un canevas, les projets prioritaires susceptibles d'être réalisés en PPP afin de constituer une base de données. Les niveaux de préparation de ces projets (étude de faisabilité, bailleur potentiel identifié,...) ont été pris en compte dans la collecte. Ces projets ont fait l'objet d'une hiérarchisation en termes de priorité par chaque département ministériel.

3.4. Priorisation et sélection des projets collectés

La priorisation et la sélection des projets par département ministériel ont été faites en trois étapes.

La première étape a consisté à un arbitrage des projets par les services techniques de la DGCOOP à partir des critères suivants :

- ✓ le niveau de préparation du projet ;
- ✓ la cohérence du projet avec le PNDES ;
- ✓ l'inscription du projet au programme des projets prioritaires du Gouvernement¹ ;
- ✓ la nature du projet (productif, structurant) ;
- ✓ les hypothèses de rentabilité économique et financière du projet (retour sur investissement sur la base de contrats à paiement par les usagers essentiellement).

La deuxième étape a fait l'objet d'un nouvel arbitrage regroupant les services techniques de la DGCOOP et les représentants des départements ministériels pour préciser le potentiel de chaque projet à être exécuté en PPP et pour partager les résultats de la première étape.

La troisième étape a permis la validation technique des résultats des deux précédentes étapes et la finalisation de l'avant-projet de programme PPP par :

- ✓ le Premier ministre (Autorité de régulation de la commande publique) ;
- ✓ le Ministère de l'économie, des finances et du développement (Direction générale de la coopération, Direction générale du trésor et de la comptabilité publique, Direction générale de l'économie et de la planification, Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers) ;
- ✓ le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (Direction générale de la promotion de l'entreprise, Maison de l'entreprise du Burkina Faso).

I. PROGRAMME DE PROJETS PPP ET PROJETS PILOTES PPP

1. Programme de projets PPP

Pour le Programme de projets PPP de l'année 2016, le processus de priorisation et de sélection a permis de retenir quatre-vingt-quatorze (94) projets relevant de seize départements ministériels.

La liste des projets retenus par département ministériel est donnée conformément aux tableaux ci-dessous.

¹Burkina Faso, Inventaire des projets et programmes prioritaires 2015.

1.1. Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				Etude de faisabilité disponible	Etude de faisabilité disponible			
1	MAAII	Mise en place d'une unité de production d'engrais minéraux à base de phosphate naturel	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire par un accroissement de la productivité et de la production agricoles à travers une utilisation accrue des engrais	Etude de faisabilité disponible	Etude de faisabilité disponible	Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	19 000 000 000	2016-2025
2	MAAH	Projet de création d'une Centrale d'approvisionnement des intrants et matériels agricoles (CAIMA)	Contribuer à assurer l'approvisionnement régulier du pays en intrants et matériels agricoles tant en quantité qu'en qualité et à un prix compétitif et la constitution et la gestion d'un stock national d'intrants et de petits matériels agricoles (mécaniques et motorisés)	Etude de faisabilité disponible	Etude de faisabilité disponible	Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	263 484 295 000	2016-2020
3	MAAII	Projet d'unité de montage de tracteurs agricoles	Contribuer à la modernisation du secteur agricole et à l'intensification des productions agro-sylvo-pastorales.	Etude disponible	Etude disponible	Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	49 105 000 000	2016-2018
4	MAAII	Mise en place d'une société de production de semences agricoles (SO.PRO.S.A)	Améliorer la productivité agricole par la production des semences de base et certifiées de variétés améliorées pour le riz, le maïs et les cultures maraichères	Etude de faisabilité disponible	Etude de faisabilité disponible	Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	2 600 000 000	2016-2025
5	MAAII	Projet d'aménagement Hydro agricole de 2 000 ha à Dangoumana	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la zone de Dangoumana, par le développement de périmètres irrigués et l'intensification de la production agricole	Etude de faisabilité de 800 ha disponible et réalisée par la BID	Etude de faisabilité de 800 ha disponible et réalisée par la BID	Aucun	39 060 422 625	2016-2019

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
6	MAAH	Projet d'aménagement Hydro agricole de 1 500 ha pour la culture du blé à Di	Renforcer la base de production du pays grâce à une disponibilité plus accrue des semences de qualité conformément à la demande des producteurs et des promoteurs de produits agricoles à haute valeur ajoutée	Etude de faisabilité à réaliser		Aucun	17 006 000 000	ND
7	MAAH	Projet d'aménagement Hydro agricole de 1 500 ha à Bissani	Contribuer à l'augmentation de l'activité économique dans la zone du projet donnant lieu à un accroissement des investissements privés, à la création d'emplois, à l'accroissement et la diversification de la production agricole	Etude complémentaire de 500 ha à réaliser et exploiter en mode paysan		Aucun	25 011 063 000	ND
8	MAAH	Projet d'aménagement Hydro agricole de 1812 ha à Sono-Kouri	Réaliser un aménagement d'un périmètre d'une superficie totale de 1812 ha. Il s'agit de procéder à la mise en place des infrastructures hydrauliques (station de pompage ou ouvrages d'art, canaux d'irrigation et de drainage), des pistes de desserte et de réaliser l'aménagement parcellaire et de l'appui à l'exploitation (mise en valeur)	Finalisation et actualisation de l'étude de faisabilité réalisée en 1994		Aucun	37 176 720 000	ND
9	MAAH	Bitumage de 155 km de pistes d'accès aux périmètres irrigués de la Vallée du Sourou	Désenclaver la zone de production afin de faciliter l'écoulement de la production	Etudes à réaliser		Aucun	90 000 000 000	ND
10	MAAH	Mise en place de infrastructures de stockage des produits agricoles	Accroître les infrastructures de stockage des produits agricoles au profit des organisations des acteurs	Etude de faisabilité disponible		Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	5 000 000 000	2016-2020

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
11	MAAH	Construction et exploitation d'un centre d'élevage piscicole à l'Autorité de Mise en Valeur du Sourou (AMVS)	Développer la production aquacole en améliorant les rendements et partant des chiffres d'affaires	Etude de faisabilité non disponible	Aucun	1 000 000 000	2016-2017	
12	MAAH	Projet d'aménagement de mille hectares de périmètres agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	Contribuer à la lutte contre la pauvreté des populations rurales par l'accroissement et la sécurisation de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique, la création d'emplois et la promotion des activités rémunératrices.	Etude de faisabilité non disponible pour 600 ha	Aucun	4 884 250 000	Nd	
13	MAAH	Projet de développement intégré de la vallée de Samendem: Phase 2- Composante aménagement	Contribuer à la valorisation des eaux de surface mobilisées et régulées par le barrage de Samendem à travers l'aménagement de périmètres irrigués	Mentoran jum disponible	Aucun	59 591 000 000	Nd	
14	MAAH	Projet de mise en place d'une centrale de gestion des risques agricoles	Contribuer à l'adaptation des activités agro-sylvo-pastorales, face aux risques climatiques et à la volatilité des prix des produits agricoles, en créant un environnement favorable au développement d'un marché privé concurrentiel de produits assurantiels accessibles et adaptés aux besoins des acteurs du secteur rural	Etudes disponibles	Aucun	1 000 000 000	2017	
15	MAAH	Projet de création d'une unité de fabrication d'emballage	Contribuer à la valorisation des déchets issus du papier administratif en le recyclant pour d'autres usages comme les emballages, les sacs	Aucune étude de faisabilité	Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	2 000 000 000	2016-2020	

1.2. Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
1	MAEC-BF	Construction du siège du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur à Ouaga 2000	Contribuer au rayonnement international du Burkina Faso en Afrique et dans le monde	Etude architecturale déjà effectuée et actualisée en 2012		Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	16 411 000 000	2016-2020
2	MAEC-BE	Construction de la Chancellerie de l'Ambassade du Burkina Faso à Dakar au Sénégal	Contribuer au rayonnement international du Burkina Faso en Afrique et dans le monde	Etude architecturales déjà réalisées		Partenaires privés non encore identifiés	3 150 119 500	2016

1.3. Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Étude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
1	MATDSI	Projet d'émission de passeport électronique	Construire et exploiter un système d'émission de passeports électroniques	Etude de pré-faisabilité disponible		Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	P.M	Nd
2	MATDSI	Réalisation de 06 unités de transformations des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) dans la Région du Centre-Nord	Appuyer l'économie locale par la commercialisation des PFNL	Etude non disponible		Partenaires privés non encore identifiés	60 000 000	2016
3	MATDSI	Construire 03 abattoirs dans la Région du Centre-Nord	Organiser les acteurs de la filière bétail-viande	Etude non disponible		Partenaires privés non encore identifiés	450 000 000	2016
4	MATDSI	Construire 03 marchés à bétail dans la Région du Centre-Nord	Organiser la commercialisation des animaux	Etude non disponible		Partenaires privés non encore identifiés	500 000 000	2016
5	MATDSI	Construction de boutiques de rue dans la Région du Centre-Sud (Commune de Pô)	Accroître les infrastructures socioéconomiques de la commune	Etudes achevées		Opérateur économique	6 000 000	2016
6	MATDSI	Unité de fabrication d'aliment à bétail dans la commune de Dori	Accroître l'offre en aliments concentrés pour une exploitation optimale du potentiel animal	Etudes disponibles		Association des distributeurs d'aliments de bétail et d'éleveurs de Commune	1 528 357 858	2016-2017

1.4. Ministère de la culture, des arts et du tourisme

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Étude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
1	MCAT	Musée parc Ouagadougou	Réaliser un ensemble touristique et ludique au sein du Musée national comprenant un parc d'attraction moderne, une piscine, un village (espace d'animation et de rafraîchissement en agencé sous forme de paillotes), un restaurant de luxe et un glacier		Etude architecturale et élaboration d'un business plan	Groupe Fallon (Maroc)	2 520 000 000	2016
2	MCAT	Aménagement alentours du Musée national	Aménager les alentours du Musée national		Etude architecturale et élaboration d'un business plan	Grâce Consuls	400 000 000	2016

1.5. Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
1	MCIA	Projet de création d'un port sec multimodal de Ouagadougou	Participer à la promotion du commerce extérieur en améliorant les conditions de traitement du trafic burkinabé et en transit au niveau de l'UEMOA	Selection en cours du bureau d'études pour les études de faisabilité et d'impact environnemental	Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	77 735 611 800	2016-2020	
2	MCIA	Implantation d'une unité de filature classique à base de coton	Contribuer à la transformation des matières premières locales notamment le coton par la création de plus grande valeur ajoutée et la relance de l'industrialisation dans la région ouest du Burkina Faso	Disponibilité d'une étude de faisabilité	Partenaires privés non encore identifiés	24 250 000 000	2016	

1.6. Ministère de la communication et des relations avec le parlement

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel/identifié	Coût total en FCFA	Période
1	MCRP	Plan stratégique de développement des Editions Sidwaya	Renforcement des capacités techniques et institutionnelles, et rendre disponible à temps tous les produits et titres Sidwaya sur l'ensemble du territoire et à l'international		Etude de faisabilité actualisée disponible	Aucun	8 701 930 320	2016-2018

1.7. Ministère de l'eau et de l'assainissement

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				Avant-projet sommaire en cours de validation	Etude de pré-faisabilité disponible			
1	MEA	Réhabilitation de 60 AEPS dans les Régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins en vue de transférer en délégation de gestion à un privé	Expérimenter la politique tarifaire de l'eau en milieu rural et semi-urbain ainsi que la Stratégie PPP dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	Avant-projet sommaire en cours de validation	Etude de pré-faisabilité disponible	Global Finance Capital Limited (GFCL)	4 271 000 000	2016-2020
2	MEA	Projet de construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Ouéssa	Accroître les capacités de production hydroélectrique, agricole, pastorale et piscicole du Burkina Faso	Etude de pré-faisabilité disponible	Etude de faisabilité disponible	Aucun	300 000 000 000	2017-2025
3	MEA	Projet de réalisation de 2000 forages équipés de PMH et de 24 adductions d'eau potable simplifiées	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales dans les Régions des Hauts-Bassins, du Centre, du Centre-Est, du Sahel, des Cascades, du Centre-Ouest et du Nord	Sites d'implantation des ouvrages identifiés	Etude de faisabilité disponible	DELFIN AQUA (Russie)	20 583 999 000	2017-2022
4	MEA	Projet de renforcement du système AEP des quartiers périphériques et villages rattachés de la ville de Ouagadougou	Améliorer l'accès à l'eau potable des populations des villages rattachés et quartiers périphériques de la ville de Ouagadougou	Sites d'implantation des ouvrages identifiés	Etude de faisabilité disponible	DELFIN AQUA (Russie)	6 684 000 000	2017-2019
5	MEA	Projet d'aménagement des barrages urbains de Ouagadougou	Protéger, sauvegarder et valoriser l'environnement des barrages urbains de Ouagadougou	Etude de faisabilité disponible	Etude de faisabilité disponible	Aucun	214 630 000 000	2017-2022

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
6	MEA	Projet de réalisation de 30 Adductions d'Eau Potable Multivillages dans les Régions du Centre-Est, de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel	Contribuer à l'accès universel à travers la réalisation de 30 adductions d'Eau Potable Multivillages dans les Régions du Centre-Est, de l'Est, du Centre-Nord et du Sahel	Sites d'implantation des ouvrages identifiés		DELFIN AQUA (Russie)	32 773 000 000	2017-2022
7	MEA	Mobilisation des eaux de surface en milieu rural au Burkina Faso (MESMR)	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, l'accroissement de l'eau de production, la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en milieu rural dans les zones d'intervention par la sécurisation et le développement des activités agro-pastorales, en prenant en compte la protection de l'environnement	Sites d'implantation des ouvrages identifiés		DELFIN AQUA (Russie)	69 000 000 000	2017-2022
8	MEA	Projet de construction et exploitation de toilettes publiques dans les villes	Contribuer à la réduction ou à la fin de défécation à l'air libre en milieu urbain	Etudes non disponibles		Aucun	765 000 000	2016-2019
9	MEA	Projet de structuration du marché des boues de vidange	Améliorer la santé et le cadre de vie des habitants de la ville de Bobo-Dioulasso et de Ouagadougou ainsi que des zones environnantes par l'accès à un service d'assainissement hygiénique et abordable financièrement	Etude de pré-faisabilité disponible		Aucun	4 700 000 000	2016-2026

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				Etude de pré-faisabilité disponible				
10	MFA	Projet de réalisation de 5000 forages ECO STATION SOLAR dans les régions au Burkina Faso	Contribuer à atteindre les objectifs du Programme Présidentiel, qui est de réaliser zéro corvée d'eau en 2020	Etude de pré-faisabilité disponible		ECO INNOVATION GROUP (Allemagne)	56 114 489 180	2016-2021

1.8. Ministère de l'énergie, des mines et des carrières

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
1	MEMC	Recrutement de Producteurs Indépendants d'Electricité (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation de cinq centrales solaires photovoltaïques au Burkina Faso	Construire cinq (5) centrales solaires photovoltaïques d'une puissance de 67,5 MWe au Burkina Faso	Deux (02) des cinq (05) contrats sont signés, processus en cours pour les trois (03) autres contrats	4 partenaires privés identifiés	70 000 000 000	2016	
2	MEMC	Recrutement d'un Producteur Indépendant d'Electricité (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale thermique diesel de 100 MW	Garantir une offre permanente d'électricité par accroissement de l'offre de production thermique	Pré-qualification de six (06) entreprises	6 partenaires privés identifiés	100 000 000 000	2016-2020	
3	MEMC	Construction de Pipeline Bolgatanga-Bingo	Maîtriser et faire baisser les coûts de production (industrielle, transport de fûts et de personnes) liés au coût du transport des hydrocarbures dans l'optique d'une meilleure compétitivité de l'économie du pays.	Etudes de faisabilité technico-économique, environnementale et Avant-Projet Sommaire (APS) réalisés	Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	123 683 000 000	2016-2019	
4	MEMC	Construction de la centrale hydroélectrique Bagré-Aval	Garantir une offre permanente d'électricité à moindre coût par accroissement de l'offre de production hydroélectrique du Burkina Faso	Rapport d'étude disponible depuis septembre 2014	Aucun	66 708 000 000	Nd	

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
5	MEMC	Construction des mini-centrales hydroélectriques de Folonza, Bonholi et Gougourou	Mettre en valeur le potentiel énergétique national; réduire la forte dépendance vis-à-vis des hydrocarbures; promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables; contribuer à la lutte contre les changements climatiques	Financement IDA acquis; processus de recrutement de bureaux d'études pour les études de faisabilité en cours	Partenaires privés non encore identifiés	62 312 915 000	2016-2018	
6	MEMC	Construction de dépôts de stockage d'hydrocarbures	Assurer un approvisionnement sécurisé, régulier et continu du pays en produits pétroliers au meilleur prix par une optimisation des achats par appel à la concurrence et par la constitution d'un stock stratégique dans l'optique d'une meilleure compétitivité de l'économie du pays.	Etude de faisabilité à réaliser	Nd	51 500 000 000	2017-2019	
7	MEMC	Recrutement de Producteurs Indépendants d'Electricité (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation de trois centrales solaires photovoltaïques au Burkina Faso	Construire trois (3) centrales solaires photovoltaïques d'une puissance de 20 MWe au Burkina Faso	Nd	Nd	20 000 000 000	2016	

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Étude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
8	MEMC	Recrutement de Producteurs Indépendants d'Électricités (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation de cinq centrales solaires photovoltaïques d'une puissance cumulée de 80 MWc au Burkina Faso	Construire cinq centrales solaires photovoltaïques d'une puissance cumulée de 80 MWc au Burkina Faso, accroître l'offre d'électricité, promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, contribuer à la lutte contre les changements climatiques		Études non disponibles	Aucun	112 000 000 000	2016-2018
9	MEMC	Construction de Pipeline de transport d'Hydrocarbures entre Ferkessedougou (Côte d'Ivoire) et Ouagadougou (Burkina Faso)	Assurer un approvisionnement sécurisé, régulier et continu du pays en produits pétroliers au meilleur prix par une diversification des sources d'approvisionnement et des modes de transport		Études non disponibles	Aucun	303 000 000 000	2016-2019

1.9. Ministère de l'économie, des finances et du développement

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Étude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				Étude de faisabilité	Étude Avant-projet sommaire (APS) disponible			
1	MINEFID	Projet de construction d'un immeuble pour abriter le siège des Régies de Recettes	Doter les Régies de Recettes d'un siège moderne	Étude Avant-projet sommaire (APS) disponible	Partenaires privés non encore identifiés	10 000 000 000	2017-2020	

1.10. Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
1	MESRSI	Projet de construction et d'équipement d'une cité universitaire à Ouaga II	Renforcer les capacités d'hébergement de l'Université Ouaga II en vue d'améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants	Etude de faisabilité datant de 2012 et non actualisée	Aucun	13 750 000 000	2016-2018	
2	MESRSI	Projet de construction et d'équipement d'une cité universitaire à Koudougou	Renforcer les capacités d'hébergement de l'Université de Koudougou en vue d'améliorer les conditions de vie et d'étude des étudiants	Etude disponible depuis février 2015	FKDEA et FSD	12 500 000 000	2016-2019	
3	MESRSI	Projet de création de sept (7) technopoles	Stimuler la création d'emploi à travers la polarisation des économies et le développement de haut niveau dans le domaine de la recherche scientifique et des innovations	Etudes non disponibles	Aucun	245 000 000 000	2016-2020	
4	MESRSI	Evaluation clinique et d'un phyto-médicament traditionnel du Burkina Faso dénommé Saye et préconisé comme antipaludique	Valider le phyto-médicament saye déjà utilisé	Etude disponible, Projet en cours	PHYTOFLA	41 000 000	2016-2019	
5	MESRSI	Projet de construction et d'équipement d'une cité universitaire à l'université de Dédougou, Fada N'Gourma et Ouahigouya	Renforcer la fourniture des services sociaux en faveur des étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur publiques ou privées conventionnées du Burkina Faso	Etude disponible	Aucun	25 000 000 000	2017-2019	

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
6	MESRSI	Projet de renforcement des capacités de production de U-pharma dans la fabrication de médicaments pour la prise en charge des maladies prioritaires	Contribuer à l'amélioration de l'offre de production de phytomédicaments au profit des populations	Audit organisationnel, économique et financier réalisé		CAMEG	2 004 000 000	2016-2019
7	MESRSI	Projet de culture de plantes médicinales d'intérêt	Approvisionner l'unité de production U-PHARMA en matières premières végétales	Sites identifiés, parcelle expérimentale disponible		Actionnaire à identifier	1 000 000 000	2016-2018
8	MESRSI	Projet de réalisation de chés de 1000 lits, de restaurants de 500 places et de complexes sportifs et culturels dans les Centres universitaires (CU) de Gaoua et de Dori	Renforcer la fourniture des services sociaux en faveur des étudiants inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur publiques ou privées conventionnées du Burkina Faso	Etude de faisabilité datant de 2012 et non actualisée		Aucun	25 000 000 000	2017-2019

1.11. Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
1	MEPTPS	Projet de construction d'un bâtiment (R+2) dans chaque région au profit des Directions régionales du travail et de la protection sociale	Renforcer les capacités des 13 Directions régionales du travail et de la protection sociale en infrastructures et en équipements adéquats.	Existence de terrains mais études non faites	Partenaires privés non encore identifiés	12 886 835 000	2016-2021	
2	MEPTPS	Projet de construction des Instituts régionaux d'administration (IRA)	Procéder à la déconcentration de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature à travers la mise en place d'IRA dans les 11 autres régions	Etudes faites, Fada construit. Bobo en cours niveau des travaux 30% fondation réalisée.	Partenaires privés non encore identifiés	19 206 894 356	2016-2026	
3	MEPTPS	Projet de construction d'un immeuble (R+6) pour le centre de l'éducation ouvrière de Ouagadougou	Promouvoir et renforcer l'éducation ouvrière au Burkina Faso	Etudes non faites	Partenaires privés non encore identifiés	2 727 250 000	2016-2018	

1.12. Ministère des infrastructures

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
1	MI	Travaux de construction et de bitumage de l'autoroute Ouagadougou-Yamoussoukro (section Ouagadougou-Koudougou)	Améliorer la compétitivité de l'économie nationale	Tronçon Ouaga-Bobo: Etudes de faisabilité technique, économique, environnementale et sociale disponibles. Etudes détaillées en cours de finalisation	Aucun	200 000 000 000	Nd	
2	MI	Travaux de construction et de bitumage du boulevard périphérique de la ville de Ouagadougou: Lot 1 : Contournement Nord (60 km)	Fluidifier la circulation dans la ville de Ouagadougou pour assurer plus de sécurité aux usagers	Etude disponible	Aucun	38 246 537 792	Nd	
3	MI	Travaux de construction et de bitumage du boulevard périphérique de la ville de Ouagadougou: Lot 2 : Contournement Sud (55 km)	Fluidifier la circulation dans la ville de Ouagadougou pour assurer plus de sécurité aux usagers	Etude disponible	Aucun	37 533 721 586	Nd	
4	MI	Travaux de construction et de bitumage de la route Boulssa-Sapaga (56 km)	Développer l'économie locale et nationale par les facilités qui vont naître et permettre de ce fait, une dynamisation des échanges commerciaux dans la zone du projet	Etudes en cours	Aucun	16 800 000 000	Nd	
5	MI	Travaux de construction d'une voie de 8 km et de l'échangeur de la place de la femme à Bobo Dioulasso	Développer l'économie locale et permettre une dynamisation des échanges commerciaux, culturels, etc. dans la ville de Bobo Dioulasso	Le montage financier avec le partenaire privé prendra en compte les études à réaliser	Aucun	26 500 000 000	Nd	

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiellement identifié	Coût total en FCFA	Période
6	MI	Modernisation des postes de peages	Permettre de rentabiliser les infrastructures routières et assurer un meilleur financement de l'entretien routier	Etudes à réaliser	Aucun	36 000 000 000	ND	

1.13. Ministère des ressources animales et halieutiques

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
1	MRAH	Projet d'installation d'Abattoirs dans les Villes Principales du Burkina Faso (PIAV/BF)	Contribuer à améliorer les conditions d'abattage d'animaux dans les principales villes du Burkina Faso, afin de disposer pour la population de la viande de qualité, en quantité.	Document de projet disponible		Union Nationale des Transformateurs de la filière Volaille Locale	7 497 212 232	2016-2018
2	MRAH	Projet de production de vaccin	Il s'agira de renforcer les capacités du Laboratoire National d'Elevage (LNE) et de son réseau de laboratoires régionaux après à soutenir la politique du Gouvernement en matière de santé animale, de sécurité sanitaire des aliments, de production de vaccins et de contrôle de qualité des médicaments vétérinaires.	TDR étude faisabilité disponible		Firmes pharmaceutiques, grossistes répartiteurs	2 500 000 000	2016-2020
3	MRAH	Projet de création de la Société de promotion de la filière bœuf/viande du Burkina Faso (SOBEVI/BF)	Promouvoir la filière bœuf-viande dans l'objectif de mieux valoriser les énormes potentialités de l'élevage en général et de cette filière en particulier pour contribuer plus efficacement à l'augmentation des revenus des acteurs et à la croissance économique et social du Burkina Faso à travers l'exportation de la viande de découpe	Finalisation de l'actualisation de l'étude de faisabilité		Charcuterie Moderne SARL et quelques promoteurs privés	4 807 098 600	Dès mobilisation du financement
4	MRAH	Projet d'installation d'un couvoir de production de poussins d'un jour (SOPROP)	Mettre à la disposition des producteurs des poussins d'un jour	Finalisation de l'actualisation de l'étude de faisabilité		IPVL/BF, APOFAM, MDA, Ferme MOABLAOU, ferme de Mr Paul Talyam	2 766 000 000	Dès mobilisation du financement

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
5	MRAH	Centrale d'Achat de Médicaments Vétérinaires (CAMET)	Assurer l'approvisionnement du territoire national en médicaments vétérinaires de qualité et à moindre coût	Etude faisabilité terminée		PTF, Vétérinaires privés	2 606 800 000	2016-2020
6	MRAH	Projet de réalisation d'un abattoir frigorifique à Bobo Dioulasso (AFB)	L'objectif global est de proposer un plan de construction et d'équipement d'un nouvel abattoir de la ville de Bobo-Dioulasso qui répond aux normes internationales	Finalisation de l'actualisation de l'étude de faisabilité		Aucun	10 000 000 000	2016-2019

1.14. Ministère de la santé

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
1	MS	Projet de transformation du Centre hospitalier régional (CHR) de Ouahigouya en Centre hospitalier universitaire (CHU)	Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades au niveau tertiaire	Etudes non disponibles		Plusieurs manifestations d'intérêt	20 500 000 000	2016-2019
2	MS	Projet de construction et d'équipement du Centre hospitalier universitaire de 500 lits à Bassinko	Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades au niveau tertiaire	Avant-projet et plans architecturaux détaillés disponibles		Commodore Group	60 000 000 000	2016-2019
3	MS	Projet de construction et d'équipement d'un Centre hospitalier universitaire de 500 lits avec possibilité d'extension à Bobo Dioulasso	Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades au niveau tertiaire	Etudes non disponibles		Plusieurs manifestations d'intérêt	78 417 548 000	2016-2018
4	MS	Projet de construction et d'équipement des Centres hospitaliers régionaux de Dédougou, Fada N'Gourma et Gaoua (PCE 3 CHR)	Contribuer à l'amélioration de l'état de santé des populations des régions sanitaires de la Boucle de Mouhoun, de l'Est, et du Sud-Ouest.	Projet en phase d'exécution		Plusieurs manifestations d'intérêt	47 389 018 560	2016-2020
5	MS	Projet d'acquisition de 300 nouvelles ambulances	Améliorer les évacuations des malades au niveau des structures de référence	Document de projet du partenaire disponible		Société SIFA-SA	9 799 354 270	2016-2020
6	MS	Projet de construction et d'équipement d'un Centre de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie	Construire et équiper un centre fonctionnel de soins spécialisés de haut niveau en neurochirurgie au Burkina Faso	Etude de faisabilité réalisée et disponible		Plusieurs manifestations d'intérêt	15 837 632 937	2016-2020

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude de faisabilité)				
7	MS	Projet de construction et d'équipement d'un Hôpital de district à Boulmiougou	Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades au niveau tertiaire	Etudes non disponibles	Plusieurs manifestations d'intérêt	25 500 000 000	2016-2019	
8	MS	Projet de construction et d'équipement de deux Centres hémodialyse de Bobo et Ouahigouya	Contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades au niveau tertiaire	Etudes disponibles	Plusieurs manifestations d'intérêt	3 200 000 000	2016-2018	
9	MS	Projet de construction et d'équipement de deux Centres de génatrie à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Améliorer la prise en charge médicale des personnes âgées	Document de projet du partenaire disponible	Group DOMUSVI	4 800 000 000	Nd	
10	MS	Projet de construction et d'équipement de deux Centres de désintoxication à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Améliorer la prise en charges médicales et sociales des toxicomanes dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso	Etude non disponible	Aucun	4 500 000 000	Nd	
11	MS	Projet de renforcement des capacités des CHU en matériels médico-techniques lourds	Renforcer les plateaux techniques des CHU pour une meilleure prise en charge des patients	Etude disponible	Plusieurs manifestations d'intérêt	3 919 770 000	2016-2020	
12	MS	Projet d'acquisition de matériels médico-techniques au profit des CHR (services de maternité, pédiatrie, laboratoire, urgences médicale et chirurgicale)	Renforcer les plateaux techniques des maternités pour une meilleure prise en charge de la mère et de l'enfant	Etude disponible	Plusieurs manifestations d'intérêt	3 735 350 000	2016-2020	
13	MS	Projet de renforcement des capacités des CMA en matériels médico-techniques	Renforcer les plateaux techniques des CMA pour une meilleure prise en charge des patients	Etude disponible	Plusieurs manifestations d'intérêt	28 468 810 000	2016-2018	

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
14	MS	Projet d'acquisition de matériels médico-techniques pour le renforcement des CSPS	Renforcer les plateaux techniques des CSPS pour une meilleure prise en charge des patients	Etude disponible		Plusieurs manifestations d'intérêt	33 100 000 000	2016-2018
15	MS	Projet de normalisation des CSPS en termes d'infrastructures (logements, maternités, dispensaires, DMEG, forages, latrines, incinérateurs)	Accroître les capacités de prise en charge des patients au niveau CSPS	Etude disponible		Plusieurs manifestations d'intérêt	36 403 359 692	2016-2018

1.15. Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Étude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
1	MTMUSR	Concession de la gestion et de l'exploitation des services de sûreté et de facilitation aux aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso	Amélioration de la sécurité des personnes et des biens et services	Etude disponible	Aucun	25 000 000 000	Nd	
2	MTMUSR	Interconnexion Burkina- Niger /liaison ferroviaire Ouagadougou-Kaya-Dori-Tera-Niamey	Étendre le réseau ferroviaire dans le pays et vers les pays de la sous-région	Etude disponible	Aucun	189 665 047 400	Nd	
3	MTMUSR	Interconnexion ferroviaire Burkina-Ghana	Étendre le réseau ferroviaire dans le pays et vers les pays de la sous-région	Etude à actualiser	Aucun	151 554 993 300	Nd	
4	MTMUSR	Interconnexion Burkina-Mali/ liaison Bobo-Sikasso-Bougouni-Bamako	Étendre le réseau ferroviaire dans le pays et vers les pays de la sous-région	Etude not. disponible	Aucun	144 793 520 000	Nd	
5	MTMUSR	Amélioration de la mobilité urbaine à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso et lutte contre la pollution atmosphérique et la pauvreté	Développer et moderniser le transport en commun urbain dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso	Etude disponible	Aucun	12 503 693 500	Nd	

1.16. Ministère de l'urbanisme et de l'habitat

N°	Ministère	Intitulé du Projet	Objectif du projet	Niveau de préparation (Etude de faisabilité)		Partenaire privé potentiel identifié	Coût total en FCFA	Période
1	MUHI	Programme quinquennal de construction de 40 000 logements	Accroître l'offre de logement et faciliter l'accès pour toutes les catégories socio-professionnelles	Document du programme en cours de finalisation	Promoteurs immobiliers, PTF, établissements bancaires	88 150 000 000	2016-2020	
2	MUHI	Projets de construction des hôtels administratifs dans les chefs-lieux des 13 régions	Doter chaque chef-lieu de région de deux (02) bâtiments administratifs pour une administration moderne et performante	Evaluation faite	Aucun	55 000 000 000	2016-2017	
3	MUHI	Projets d'aménagement et de bitumage de la voie d'accès aux logements sociaux de Bassinko	Améliorer l'accès aux logements sociaux de Bassinko et faciliter le drainage des eaux pluviales	Evaluation faite	COGEB International	8 171 494 675	2016-2017	

2. Projets pilotes PPP

Conformément à la Stratégie de développement du PPP adoptée en 2011, un certain nombre de projets est tiré du programme PPP 2014 pour faire l'objet de lancement à titre pilote.

A ce titre, cinq (05) projets ont été identifiés sur la base de leur niveau de préparation avancée et de leur fort intérêt pour le privé.

Parmi les cinq (05) projets, seul le Projet de construction de l'échangeur du nord a été contractualisé en mai 2015 avec l'entreprise SOGEA SATOM pour un montant d'environ soixante-dix milliards (70 000 000 000) de FCFA.

La liste des quatre projets pilotes sélectionnés non encore contractualisés est donnée comme suit :

N°	Ministère	Intitulé du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparation		Privé identifié	Coût total en FCFA	Période
				(Etude Faisabilité)				
1	MMAH	Projet d'unité de montage de tracteurs agricoles	Contribuer à la modernisation du secteur agricole et à l'intensification des productions agro-sylvo-pastorales.	Etude disponible		Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	49 105 000 000	2016-2018
2	M CIA	Projet de création d'un port sec multimodal de Ouagadougou	Participer à la promotion du commerce extérieur en améliorant les conditions de traitement du trafic burkinabé et en transit au niveau de l'UEMOA.	Etude disponible		Plusieurs manifestations d'intérêt de privés	77 735 611 800	2016-2020
3	MEMC	Construction de la centrale hydroélectrique Bagré-Aval	Garantir une offre permanente d'électricité à moindre coût par accroissement de l'offre de production hydroélectrique du Burkina Faso	Rapport d'étude disponible depuis 2014		Partenaires privés non encore identifiés	66 708 000 000	2016
4	MEMC	Recrutement de Producteurs Indépendants d'Electricité (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation de cinq centrales solaires photovoltaïques au Burkina Faso	Construire cinq (5) centrales solaires photovoltaïques d'une puissance de 67,5 MWe au Burkina Faso	Deux (02) des cinq (05) contrats sont signés, processus en cours pour les trois (03) autres contrats		4 partenaires privés identifiés	70 000 000 000	2016

II. COÛTS ET BESOINS DE FINANCEMENT

1. Programme de projets PPP

Le présent programme de projets PPP, d'un coût total estimé à quatre mille cent soixante-quinze milliards cent quarante-cinq millions cent quinze mille cent quatre-vingt-trois (4 175 145 115 183) FCFA, comprend quatre-vingt-quatorze (94) projets émanant de seize départements ministériels. Le tableau suivant présente la répartition des projets par ministère :

Ministère	Nombre de projets PPP	Coût par Ministère en FCFA
Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	15	615 918 750 625
Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur	2	19 561 119 500
Ministère l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure	6	2 544 357 858
Ministère de la culture, des arts et du tourisme	2	2 920 000 000
Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	2	101 985 611 800
Ministère de la communication et des relations avec le parlement	1	8 701 930 320
Ministère de l'eau et de l'assainissement	10	709 521 488 180
Ministère de l'énergie, des mines et des carrières	9	909 203 915 000
Ministère de l'économie, des finances et du développement	1	10 000 000 000
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	8	324 295 000 000
Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	3	34 820 979 356
Ministère des infrastructures	6	355 080 259 378
Ministère des ressources animales et halieutiques	6	30 177 110 832
Ministère de la santé	15	375 570 843 459
Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière	5	523 517 254 200
Ministère de l'urbanisme et de l'habitat	3	151 321 494 675
Coût total du programme PPP	94	4 175 145 115 183

2. Projets pilotes PPP

Le coût estimatif des projets pilotes PPP issus du programme se chiffre à deux cent soixante-trois milliards cinq cent quarante-huit millions six cent onze mille huit cents (263 548 611 800) FCFA reparti comme suit par département ministériel :

Ministères	Nombre de projets en PPP	Coût par Ministère en FCFA
Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	1	49 105 000 000
Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	1	77 735 611 800
Ministère de l'énergie, des mines et des carrières	2	136 708 000 000
Coût total des projets pilotes PPP	4	263 548 611 800

III. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION

Le PPP s'inscrit dans le cadre de la sollicitation exprimée par une autorité publique et adressée au privé dans le but de réaliser ensemble des projets en vue de délivrer un service public.

De ce fait, les acteurs de la commande publique ainsi que ceux impliqués depuis l'identification jusqu'à la réalisation des projets restent interpellés dans le processus de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets PPP.

La mise en œuvre des projets en PPP se fait suivant le cycle de vie d'un projet, allant de l'initiative du projet, en passant par son financement, sa réalisation et son suivi-évaluation.

1. Initiative du projet

La solidité des montages contractuels de type PPP est largement tributaire de la qualité des travaux préalables au lancement du projet initié par l'autorité publique. Cette phase est d'autant plus cruciale qu'à la différence des autres contrats de la commande publique, les PPP instaurent entre le partenaire privé et l'Etat, des relations sur une longue période.

Ainsi, l'initiative de tout projet de type PPP est du ressort de l'autorité publique porteuse du projet (départements ministériels, collectivités territoriales ou autres démembrements de l'Etat), en tant que maître d'ouvrage à cette phase du projet. Cette phase prend en compte l'identification, la préparation, les évaluations technique et financière ainsi que le choix pour la réalisation du projet en PPP.

La centralisation des projets à inscrire au Programme de projets PPP incombe au ministère chargé des finances. Ces projets font l'objet d'une sélection conformément à la procédure de sélection décrite dans la méthodologie d'élaboration du Programme PPP.

Les projets ainsi inscrits à l'avant-projet de Programme PPP sont soumis à la validation de la Commission de partenariat public-privé avant leur soumission pour adoption au Conseil des ministres.

2. Financement du projet

Une fois le Programme PPP adopté par le Conseil des ministres, l'autorisation est donnée à l'autorité publique porteuse du projet d'entamer la procédure de recherche de financement conformément à la réglementation en matière de PPP au Burkina Faso.

La sélection des partenaires privés aboutit à la conclusion du contrat de PPP qui sera la base pour la réalisation du projet.

3. Réalisation du projet

La réalisation des projets en PPP se fait conformément aux rôles et responsabilités prévus au contrat de PPP. Le suivi de l'exécution du contrat ou du projet incombe en premier lieu à l'autorité publique porteuse du projet. Toutefois, la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 dispose en son article 3 que « Tout projet de partenariat public-privé est assujéti aux contrôles en vigueur dans les structures publiques ».

En outre, aux termes de l'article 7 alinéa 4 de la loi précitée, « Tout projet exécuté sous forme de partenariat public-privé fait l'objet d'un rapport périodique adressé au ministre chargé des finances ».

IV. RISQUES MAJEURS ET LEURS ATTENUATIONS

1. Absence d'une étude de faisabilité ou d'une évaluation préalable

L'article 9 alinéa 1 de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso stipule que : « Le recours au partenariat public-privé donne lieu à une évaluation préalable, réalisée par l'autorité publique concernée avec le concours de la structure chargée de la promotion du partenariat public-privé ». Cette disposition fait obligation à toutes les structures porteuses de projets d'effectuer une étude de faisabilité préalable avant l'exécution.

Les études de faisabilité préalables visent à déterminer les caractéristiques techniques et financières fondamentales du projet telles que le choix de l'emplacement, la conception, les options de mise en œuvre possibles, les recettes et le financement. Les conclusions de l'étude de faisabilité notamment le taux interne de rentabilité financière, le taux de rentabilité économique et les répercussions environnementales et sociales détermineront l'opportunité de poursuivre ou non le projet.

En somme, l'étude de faisabilité devra permettre à l'autorité publique de bien cerner tous les contours du projet en vue de mieux préparer le processus de contractualisation.

2. Absence de comparateur du secteur public

Pour l'autorité publique qui s'apprête à lancer un projet de PPP, le point essentiel à examiner est l'optimisation du rapport coûts-résultats. Les PPP présentent un certain nombre d'avantages clés qui peuvent permettre d'optimiser le rapport coûts-résultats de l'intervention du secteur public dans le cadre du projet. En effet, les PPP facilitent la mise en œuvre des projets dans les délais et dans les limites du budget. Le principe « tout retard ne peut que réduire d'autant la période d'exploitation prévue en faveur du paiement du loyer » permet de s'assurer que le partenaire privé est incité à livrer et à exploiter les actifs du projet dans les délais. La maîtrise des dépassements de coûts est souvent renforcée grâce à une meilleure gouvernance générale.

Dans bon nombre de cas, les marchés publics traditionnels se caractérisent par des retards d'exécution et la possibilité d'avenants à caractère financier. Cependant, en PPP les obligations de maintenance tout au long du cycle de vie incombant au partenaire privé, ce dernier est incité à optimiser les dépenses d'investissement et de maintenance pendant la durée du projet. Le partenaire privé est en outre encouragé à trouver un mode de gestion innovant des risques opérationnels associés au projet.

En règle générale, le transfert des risques à ceux qui sont le mieux à même de les gérer permet de réduire le coût global des risques liés à un projet. Cette réduction du coût des risques constitue le principal moyen d'optimiser le rapport coûts-résultats du secteur public et, dans le cadre de projets PPP couronnés de succès, elle compense amplement toute augmentation de coût résultant d'un financement par emprunts privés et non par emprunts publics.

L'intérêt du transfert des risques pour le secteur public doit être démontré au cas par cas, pour chaque projet, conformément à une méthodologie adoptée d'un commun accord et généralement désignée par l'expression « Comparateur du secteur public » ou « Grille de comparaison avec le secteur public ». Ce comparateur est un outil de décision commun et structuré qui sert à comparer les coûts et les avantages probables des alternatives possibles de réalisation d'un projet par le calcul de la valeur actualisée nette dans le cas des marchés publics et dans celui des PPP.

Toutefois, il faut noter que le recours au comparateur du secteur public ou à tout autre test permettant de mesurer le rapport coûts-résultats du projet ne devrait pas modifier les données fondamentales du projet envisagé dans le choix d'un montage de type PPP.

En tout état de cause, le succès de tout projet en PPP nécessite l'évaluation des intérêts des parties concernées y compris les risques associés.

Une gestion prudente des risques est essentielle pour tout projet réalisé par le secteur public. La gestion des risques basée sur l'efficacité est, naturellement, la démarche idéale, l'objectif à atteindre.

Ainsi, la façon la plus efficace de déterminer et de quantifier les risques associés au projet est d'effectuer un répertoire des risques. Il convient donc :

- ✓ *d'identifier les risques* présents dans chaque catégorie (cadre réglementaire, gouvernance, conception, construction, exploitation, environnement, etc.) ;
- ✓ *d'évaluer les conséquences des risques* et la probabilité de leur survenance (effet, moment et gravité) ;
- ✓ *de faire supporter chaque risque* par la partie au contrat qui est la plus apte à en atténuer les conséquences.

L'essence même d'un partenariat public-privé est le partage des risques. L'information recueillie est inscrite dans un registre des risques. Ce registre est utilisé pour quantifier la valeur des risques retenus par le partenaire public en vertu des diverses options. Cette information est un élément clé de l'analyse de la valeur ajoutée du projet. Le registre des risques permet non seulement de consigner par écrit les risques durant l'étape de préparation du contrat de PPP mais aussi de les surveiller tout au long du cycle de vie du projet.

CONCLUSION

Le recours au partenariat public-privé permet de répondre à une contrainte de triple nature. Il s'agit de réaliser des investissements publics dans un contexte de contrainte budgétaire, de bénéficier du savoir-faire et des capacités du privé et de s'assurer d'une répartition optimale des risques entre entité publique et partenaire privé.

Le PPP constitue un mode de réalisation de projets de développement qui a fait ses preuves. Il offre de nombreux avantages aux autorités publiques mais ne sont toutefois pas une panacée pour combler le déficit de la délivrance d'un service public. De plus, il faut noter qu'il ne convient pas à tous les projets de développement. Avant de choisir le modèle de PPP, il faut s'assurer que celui-ci apporte une valeur ajoutée.

Le présent programme de projets PPP d'un coût total estimé à **quatre mille cent soixante-quinze milliards cent quarante-cinq millions cent quinze mille cent quatre-vingt-trois (4 175 145 115 183) FCFA** comprend quatre-vingt-quatorze (94) projets émanant de seize départements ministériels. La mise en œuvre de ces projets permettra à terme non seulement d'assurer un retour sur investissement mais également d'avoir des effets certains sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

